

Image not found or type unknown



Responsabilité après clôture

Par **chrisn**, le **10/03/2021** à **15:10**

Bonjour,

Un créancier peut poursuivre une caution après clôture d'une Sarl dans un délai de cinq ans.

Une caution peut elle mettre en responsabilité ou poursuivre une banque dans ce même délai ?

La banque n'ayant pas respecté les obligations Sofaris, à savoir nantissement, prise d'hypothèque sans dénonciation, cautionnement supérieur à la réalité et le remboursement obtenu est supérieur à ce qu'il devait être.

Merci pour votre retour